

VISIO - Mettre en place la période de préparation au reclassement (PPR) dans les procédures de gestion de l'inaptitude

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchron

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Maîtriser la réglementation applicable
- Savoir mettre en œuvre et sécuriser la procédure liée à l'inaptitude physique

Public Visé

Gestionnaires ou responsables chargés du reclassement des fonctionnaires territoriaux reconnus inaptes physiquement à l'exercice de leurs fonctions • Médecins du travail • Assistants sociaux du travail • Psychologues du travail

Pré Requis

Connaitre la réglementation en matière d'inaptitude physique de niveau débutant

Objectifs pédagogiques

Maîtriser la réglementation applicable
Savoir mettre en œuvre et sécuriser la procédure liée à l'inaptitude physique

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques et illustrations concrètes
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

• **Notion d'aptitude médicale du fonctionnaire en comparaison avec les agents contractuels et contrats du droit privé**

• **Différents degrés d'inaptitude du fonctionnaire**

- Au poste
- Aux fonctions du grade
- A toutes fonctions

• **Gestion des restrictions médicales au poste**

- Médecin compétent
- Aides possibles
- Démarches d'information/prévention

• **Gestion d'inaptitude au grade (reclassement du fonctionnaire)**

- Définitions et base juridique
- Nouveau dispositif de la période de préparation au reclassement (PPR)
 - . Objet et mise en œuvre du dispositif de la période de préparation au reclassement (PPR)
 - . Bénéficiaires
 - . Procédure et étapes à suivre de la procédure du reclassement avec PPR

• **Fin de la PPR - Reclassement Statutaire**

- Procédure
- Modalités
- **Gestion d'échec du reclassement**
 - Disponibilité d'office
 - Retraite pour invalidité
 - Licenciement

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire expert en statut de la fonction publique

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée Effectif Tarifs (net de taxes)

14.00 Heures
2 Jours

De 4 à 14 Personnes

Inter (Par personne) : 1 320.00

Inter Adhérent (Par personne) : 1 220.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org